

Directives concernant la demande

Subvention 60/20 pour la compassion du Centre de médecine de famille (CMF)

Pour être complet, le dossier de candidature à la Subvention 60/20 pour la compassion du Centre de médecine de famille (CMF) doit comprendre les éléments suivants :

- Si cette demande est soumise au nom d'une équipe, et dans ce cas il vous faut :
 - Indiquer le nombre total de personnes faisant partie de l'équipe
 - Fournir des renseignements sur les membres de l'équipe (noms et professions) ;
- Le nom de l'équipe, du réseau ou du projet ;
- Votre budget, avec descriptions et montants (fournir une ventilation du budget ou des coûts anticipés liés à votre participation à ce programme) ;
- Si vous avez accès à d'autres sources de financement (p. ex., financement provincial/de développement professionnel continu, subventions, bourses pour le développement professoral).

Dans un document à part, veuillez décrire ce qui suit :

- Votre projet avec le plus de détails possible ;
- La façon dont votre projet incarne les dix buts du modèle de soins du Centre de médecine de famille ou certains d'entre eux ;
- En quoi la compassion est au cœur de votre projet ;
- Les moyens par lesquels vous prévoyez diffuser les connaissances acquises lors de votre projet ;
- Comment les connaissances acquises lors de votre projet pourront aider à combler les besoins de votre pratique communautaire ;
- Les avantages que présenteront les connaissances acquises lors de votre projet pour le modèle du Centre de médecine de famille ;
- Les avantages que présenteront les connaissances acquises lors de votre projet pour les membres du Collège des médecins de famille du Canada.

Veuillez téléverser votre dossier de candidature complet en format PDF, en prenant soin de respecter les exigences de présentation suivantes :

- Police : Arial ou Times New Roman
- Taille de la police : 12 points
- Marges : Taille standard de 25 mm
- Restrictions relatives au nombre de pages : maximum 10 pages

Toutes les sections doivent être remplies. Les dossiers de plus de 10 pages seront tronqués.